

Extrait du registre des délibérations Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix Séance du jeudi 30 novembre 2023

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :

24 novembre 2023

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice : 16 Présents : 09 Votants : 10

Présidence de séance

Henri BILLON

<u>Secrétaire de séance</u> Julien KERGUILLEC Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle Yeun Elez à la CCIMBO de Morlaix sous la Présidence de Monsieur Henri BILLON.

PRÉSENTS:

<u>Morlaix communauté</u>: Jean-Paul VERMOT, Solange CREIGNOU, Anne-Catherine LUCAS, Julien KERGUILLEC.

<u>Communauté de communes du Pays Landivisiau</u> : Henri BILLON, Laurence CLAISSE.

<u>Haut-Léon communauté</u>: Jacques EDERN, Bernard FLOCH, Jean-Noël EDERN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSÉS :

Morlaix communauté : Nicole SEGALEN-HAMON, Guy PENNEC, Bernadette AUFFRET, Christophe MICHEAU (représenté par Solange CREIGNOU).

Communauté de communes du Pays Landivisiau :

Marie-Claire HÉNAFF, Robert BODIGUEL.

Haut-Léon communauté :

Aline CHEVAUCHER.

POUVOIR: Christophe MICHEAU à Solange CREIGNOU



Séance de Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 30 novembre 2023

OBJET DE		DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE		
ACTE	CS-	CS-2023-06-N47		
RAPPORTEUR (S)		IR (S) HENRI BILLON		

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité syndical doit délibérer pour entériner la désignation d'un secrétaire de séance de l'assemblée délibérante pris en son sein.

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉSIGNE Julien KERGUILLEC, secrétaire de séance

Votants	09
Pour	10
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 30 novembre 2023 Le Président Henri BILLON